

Votants : 88

Convocation du Conseil de Communauté :

le 12 octobre 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 23 octobre 2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 22 octobre 2012

DEVELOPPEMENT DURABLE - AGENDA 21- PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL - SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'AGENCE REGIONALE D'EVALUATION ENVIRONNEMENT ET CLIMAT (AREC POITOU-CHARENTES) - DEFINITION DES DIAGNOSTICS SECTORIELS ENERGIE ET BILAN DE GAZ A EFFET DE SERRE SUR LE TERRITOIRE DE LA CAN

Titulaires présents :

Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Nicole DAVID, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGE, Pilar BAUDIN, Georges BERDOLET, Patrick BERNACCHI, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Michel GENDREAU, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Anita JAGOUX, Patrice LAPLACE, Virginie LEONARD, Bernard LEYSENNE, Gaëlle MANGIN, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Frédéric PASTOR, Christiane PINEAU, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Jean-Louis SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Geneviève GAILLARD à Thierry DEVAUTOUR, Stéphane PIERRON à Alain MEMIN, Alain PARROT à Didier DAVID, Jacques BROSSARD à Georges BERDOLET, Brigitte COMPETISSA à Alain CHAUFFIER, Rabah LAICHOUR à Elisabeth MAILLARD, Gérard GIBALT à Marie-Christelle BOUCHERY, Chantal BARRE à Annick DEFAYE, Alain BAUDIN à Elsie COLAS, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Jean-Pierre BOUTHILLIER à Claire RICHECOEUR, Patrick DELAUNAY à Michel GENDREAU, Francis DUPONT à Magdeleine PRADERE, Jean-Pierre GAILLARD à Hüseyin YILDIZ, Nicole GRAVAT à Virginie LEONARD, Emmanuel GROLLEAU à Amaury BREUILLE, Jacqueline LEFEBVRE à Jérôme BALOGE, Nicolas MARJAULT à Franck MICHEL, Alain PIVETEAU à Jacques TAPIN, Jean-Claude SUREAU à Jean-Louis SIMON, Francis THIBAUDAULT à Christiane PINEAU

Titulaires absents suppléés :

Joël BOURCHENIN par Bernard LEYSENNE

Titulaires absents :

Bernard JOURDAIN, Blanche BAMANA, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Christian GRELIER, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Eliane LE MAITRE, Aurélien MANSART, Michel PAILLEY, Christophe POIRIER, Nathalie SEGUIN

Titulaires absents excusés :

Geneviève GAILLARD, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Brigitte COMPETISSA, Rabah LAICHOUR, Gérard GIBALT, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Jean-Pierre GAILLARD, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Jacques GUILLOTEAU, Jacqueline LEFEBVRE, Nicolas MARJAULT, Delphine PAGE, Alain PIVETEAU, Jean-Claude SUREAU, Francis THIBAUDAULT

Président de séance : Thierry DEVAUTOUR

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 22 OCTOBRE 2012

DEVELOPPEMENT DURABLE - AGENDA 21 – PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL - SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'AGENCE REGIONALE D'EVALUATION ENVIRONNEMENT ET CLIMAT (AREC POITOU-CHARENTES) - DEFINITION DES DIAGNOSTICS SECTORIELS ENERGIE ET BILAN DE GAZ A EFFET DE SERRE SUR LE TERRITOIRE DE LA CAN

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

L'AREC Poitou-Charentes ou Agence Régionale d'Evaluation Environnement et Climat accompagne la mise en place de politiques de prise en compte de l'environnement en région Poitou-Charentes, par une activité d'observation et d'évaluation dans trois domaines d'actions : Prévention et réduction des consommations énergétiques et développement des énergies renouvelables, Prévention et réduction des émissions de gaz à effet de serre, Prévention et réduction des déchets.

L'AREC Poitou-Charentes mène ses travaux en partenariat avec les porteurs de politiques publiques, les collectivités locales et territoriales, les acteurs socio-économiques et professionnels et les associations de la région. Dans le cadre de son activité d'observatoire régional énergie et gaz à effet de serre (OREGES), mission d'intérêt général et activité à laquelle la CAN est associée en tant que partenaire, l'AREC met à disposition des porteurs de politiques publiques un panel élargi d'outils d'aide à la décision.

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Climat Energie Territorial (PCET), rendu obligatoire par la loi Grenelle II pour toutes les collectivités de plus de 50 000 habitants, la CAN a souhaité dépasser le strict champ réglementaire et disposer de données territoriales et sectorielles intéressant directement ses champs des compétences. Ces dernières visent à apporter un éclairage « énergie » et « gaz à effet de serre » aux politiques publiques communautaires actuelles et futures, en vue d'identifier les pistes de collaboration possibles avec les acteurs et partenaires du territoire autour des enjeux énergétiques et climatiques.

Les diagnostics, sur la base des données issues de l'OREGES et déclinées à l'échelle du territoire de la CAN, seront fournies à la fin de l'année 2012 et porteront sur les secteurs suivants :

- Etat de lieux du développement des énergies renouvelables par filière (biomasse, solaire thermique et photovoltaïque, éolien, hydraulique, géothermie) ;
- Diagnostic des émissions de gaz à effet de serre et aide à la définition d'objectifs de réduction du secteur résidentiel ;

Etude sur la précarité énergétique à l'échelle de la CAN ;

Diagnostic énergie et gaz à effet de serre du secteur tertiaire public et privé

Accusé de réception en préfecture
079-247980806-20121019-C29-10-2012-DE
Date de télétransmission : 26/10/2012
Date de réception préfecture : 26/10/2012

Afin de mener à bien ce travail d'analyse des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire, la CAN sollicite l'expertise de l'AREC dans le cadre d'un partenariat, faisant l'objet de la convention ci-annexée, pour un montant de 8 500 euros.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver la convention jointe,
- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué à la signer ainsi que tous documents afférents à sa mise en œuvre.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 88
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Bernard JOURDAIN

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20121019-c29-10-2012-DE
Date de télétransmission : 26/10/2012
Date de réception préfecture : 26/10/2012